

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2008

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, ROUTHIER Michel, MARAUD Delphine, BARDOUX Gérard, , DUBOIS Philippe, GALATOIRE Jocelyne, GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle, PEYFORT Jean-Christophe.

ABSENTS EXCUSES : CADET Philippe donne pouvoir à M. PATTINGRE Alain, MELOT Pierre donne pouvoir à ROUTHIER Michel, MICHE Patrick donne pouvoir à FOURNOT Philippe, PERRIN Jean-Michel

Mme JACQUES Marielle a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour. Accord à l'unanimité.

1- DROIT DE PREEMPTION

Parcelle cadastrée AA n° 72, 70, 32 et AB n° 5, situé Avenue de chalon, en Moissiat et au Chanet
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exercer son droit de préemption.

2- SIDEC : Adhésion au service mutualisé

Dans le cadre de ses missions d'intérêt collectif, le SIDEC a décidé d'institutionnaliser son service d'aide à la gestion informatique des collectivités et établissements publics du Jura qui a pour objectifs l'installation de progiciels de gestion, l'accompagnement de proximité concernant leur utilisation : formation mutualisée, assistance centralisée, mise à jour, ..., et la prise en charge de la maintenance des matériels acquis par la collectivité sur les conseils éventuels du SIDEC selon la demande. Il s'agit d'une mission optionnelle mise en œuvre pour toutes les collectivités et établissements souhaitant adhérer spécifiquement pour cette action et la développer en relation avec le SIDEC. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'adhésion de la collectivité aux missions d'intérêt commun du SIDEC concernant le service d'aide à la gestion informatique des collectivités et établissements publics du Jura et accepte les conditions de participations financières telles que susvisées, dont la contribution de 1107.42 € fixée pour l'année 2008.

3- COMPTABILITE : ouverture de crédit

Suite à la procédure actuelle concernant le droit de préemption et la procédure d'expropriation en cours, il est nécessaire d'ouvrir des crédits en investissement. Le Conseil Municipal, ouvre les crédits suivants :

DEPENSES

275 : 2 000

RECETTES

275 : 2 000

4- COMPTABILITE : Amélioration du recouvrement

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LANFANT, Trésorier Principal, concernant l'amélioration du recouvrement. Il paraît nécessaire de définir une politique de

recouvrement visant à l'optimiser en fixant des bases juridiques de poursuites. Le Conseil Municipal délivre à Monsieur LANFANT Jean-Louis, Trésorier Principal de Lons Municipal et EPL de la commune une autorisation permanente et générale d'émission des commandements durant toute la durée du mandat électif, dispense celui-ci d'actes avec frais pour forcer le recouvrement de créances de faible montant ou tout au moins, les limiter au commandement de payer et convient d'une façon générale de la mise en œuvre de proposition d'admission en non valeur lorsque la dette est inférieure à 30 €uros, l'opposition à tiers détenteur (O.T.D.) ne pouvant être utilisée que pour les sommes supérieures à ce seuil.

5- TRAVAUX RD 159 : choix de l'entreprise

Le Conseil Municipal, vu sa décision de procéder au réaménagement de la Rue Robert Morland et le projet établi par le Bureau d'Etude du SIDEC chargé de la maîtrise d'œuvre. Considérant la consultation en procédure adaptée lancée pour la dévolution des travaux dont l'ouverture des plis a eu lieu le 10 juin 2008 ; vu les offres reçues lors de la consultation ; décide d'attribuer les travaux aux établissements EIFFAGE - EIFFAGE – APPIA/REVILLON et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

6- CCBL : COMPTE RENDU D'ACTIVITES 2007

Monsieur le Maire donne lecture pour information aux élus du compte rendu d'activités 2007. Ce rapport rappelle tous les transferts de compétences et les réalisations effectuées en 2007.

7- CCBL : Désignation de 2 représentants à la commission d'évaluation des transferts de charges

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour siéger au sein de la commission d'évaluation des transferts de charges de la Communauté de communes. Cette commission qui a un pouvoir décisionnel est amenée à se prononcer sur les transferts de charges afférents aux transferts de compétences des communes vers la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal désigne PATTINGRE Alain, délégué titulaire, Mme JACQUES Marielle, déléguée suppléante.

8- AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Fermeture du secrétariat du 4 au 23 août 2008 inclus

Information tranquillité vacances

Rue Jean de la Tour : démarrage des travaux + busage communal

Réflexion sur l'aménagement du carrefour du Castel : choix difficile sur les travaux, les coûts.

L'approche devra être revue

Engagement de la révision du PLU

Caveau : les travaux ont été réceptionnés. La cuisine est quasiment terminée, il ne reste que le fourneau à installer

Affaires scolaires : suppression de la 7^{ème} classe, disponibilité de la salle de conseil. Semaine de 4 jours : les plannings seront revus pour la rentrée. Soutien scolaire : les enseignants effectueront le soutien les mardis et vendredis de 16H30 à 17H30

Réfection d'une salle de classe : attente de devis

ONF : vente de sapins douglas dans la forêt communale 15 € le stère au profit de la commune de Villevieux

La secrétaire de séance,
Marielle JACQUES

Le Maire,
Alain PATTINGRE